Elections Législatives du 23 novembre 1958

Centre National des Indépendants et Paysans

Président : **Antoine PINAY**

Pour la sixième fois mes amis INDEPENDANTS ET PAYSANS réunis en Congrès m'ont désigné pour être leur candidat aux élections législatives. **En outre, « La Démocratie Chrétienne » présidée par Monsieur Georges BIDAULT, m'a accordé son soutien.**

Je me présente donc à vos suffrages, fort de ces appuis et de celui de mon éminent suppléant Monsieur le Docteur GOMET. Sa haute valeur morale et l'autorité dont il jouit dans toutes les classes sociales lui ont valu d'être placé en tête des candidats aux élections municipales dans tous les quartiers de Besançon.

Ayant combattu la constitution de 1946, proposée par le Tripartisme, dont nous avions annoncé les erreurs et les conséquences néfastes, il était naturel que je me rallie à la nouvelle Constitution proposée par le Gouvernement du Général de GAULLE, ratifiée par la quasi-unanimité du PAYS, et mettant fin au « système » dont j'étais l'adversaire dès l'origine.

Je reste de ceux qui refusent de déléguer à d'autre leur faculté de penser et de juger. L'exercice du mandat parlementaire ne consiste pas à obéir aveuglément à un Parti, mais à défendre l'intérêt général et national, GUIDE PAR SA SEULE CONSCIENCE.

La FRANCE doit être une nation forte, libre, juste, et fraternelle. Elle doit tenir dans le monde la grande place qui lui est due.

JE RESTE LE DEFENSEUR DE TOUTES LES LIBERTES, RESOLUMENT HOSTILE AU MARXISME ET AU MATERIALISME, OPPOSE AU DIRIGISME, et voici les grands principes qui guideront mon action.

POLITIQUE ECONOMIQUE.

Elle doit être basée sur la stabilité monétaire et l'équilibre budgétaire. Cette règle a été appliquée en 1952 par le **PRESIDENT Antoine PINAY**, leader des Indépendants, pour redresser une situation compromise par ses prédécesseurs qui ne l'avaient pas respectée. En 1958, le Général de GAULLE a jugé indispensable de faire appel au même Président Antoine PINAY pour ranimer à nouveau la confiance.

Pour protéger la monnaie et maintenir le pouvoir d'achat à un niveau aussi élevé que possible, il faut assurer une stabilité des prix, honnête et sincère, tout en veillant à la rigueur budgétaire et à l'équilibre intérieur et extérieur des finances publiques.

D'ailleurs le Marché Commun nous impose des impératifs sans lesquels nous ne pourrions lutter à armes égales avec nos voisins.

POLITIQUE SOCIALE.

Il n'y a pas de POLITIQUE SOCIALE EFFICACE sans PROSPERITE ECONOMIQUE.

Les Travailleurs de notre Pays savent maintenant que la hausse inconsidérée des salaires entraîne la hausse des prix et ne leur apporte qu'un bien-être passager. IL N'Y A PAS DE POLITIQUE SOCIALE sans STABILITE des PRIX. C'est encore plus vrai pour les VIEUX TRAVAILLEURS et les ECONOMIQUEMENT FAIBLES qui voient leur épargne devenue sans valeur.

Il faut rechercher la stabilisation des charges sociales ; l'effort de productivité permettra alors une augmentation du salaire direct et si possible l'intéressement du salarié à l'augmentation du rendement.

La stabilité de l'emploi découle tout naturellement de la bonne gestion des affaires économiques.

L'assainissement de la SECURITE SOCIALE doit être poursuivi et s'orienter vers une gestion décentralisée.

Le régime des ALLOCATIONS FAMILIALES peut et doit être modifié pour permettre la juste répartition aux allocataires des cotisations encaissées.

POLITIQUE AGRICOLE.

La profession doit être revalorisée par l'organisation rationnelle des divers circuits de collecte, de transformation et de distribution.

L'indexation des prix est maintenant acquise, elle doit être respectée.

De nombreux problèmes sont en suspens et doivent être réglés : c'est le cas de l'Enseignement agricole, du financement de la Mutualité agricole pour rechercher la parité avec les autres régimes, de l'équipement rural pour permettre une production meilleure à des prix nous ouvrant le Marché Commun.

Enfin le régime des importations doit être appliqué avec mesure et en accord avec les organisations agricoles.

FISCALITE.

La réforme a toujours été à l'ordre du jour, sans jamais être réalisée. Les besoins toujours plus grands de la Trésorerie ne l'ont jamais permise et les mesures fragmentaires prises ont compliqué notre système fiscal le rendant incompréhensible à ceux qui sont chargés de l'appliquer, créant une source de litiges insupportables.

Une saine gestion de nos Finances permettra l'étude de la réalisation de cette réforme en s'inspirant des principes de simplification et d'efficacité.

Plus d'investissements financés par l'Impôt ; plus de Sociétés nationalisées équilibrées par le Budget de la Nation. Une stricte économie doit conduire à l'allégement de l'énorme charge qui pèse sur les contribuables.

La FONCTION PUBLIQUE ne peut que bénéficier de mesures d'assainissement financier.

Enfin il faut poursuivre et accroître l'effort de CONSTRUCTION commencé au cours des dernières années, tant dans nos villes qu'à la campagne. Notre jeunesse monte, il est nécessaire de lui assurer INSTRUCTION et LOGEMENT.

La FRANCE entière rend hommage au magnifique effort accompli en ALGERIE par l'Armée française, digne héritière de ceux qui depuis 1914 et sur tous les territoires de l'Union Française se sont sacrifiés pour Elle. Les résultats du référendum ont porté un coup très dur à nos adversaires. Il est acquis maintenant que l'Algérie restera française dans le cadre des propositions faites par le Général de GAULLE. Le règlement du conflit permettra alors la mise en œuvre du plan de cinq ans qu'il a proposé.

La Communauté franco-africaine réalisée, la Paix ainsi retrouvée sur le territoire national, j'aurai à cœur de la maintenir sur le plan extérieur en accord avec nos alliés dans le cadre du Pacte Atlantique, sans provocation, mais sans faiblesse. L'Europe unie consolidera les résultats déjà acquis.

Décidé à porter tous mes efforts sur les grands problèmes nationaux, je n'ai pas l'intention de négliger notre belle ville de BESANÇON et sa région, Conseiller Municipal et Conseiller Général, je continuerai a apporter tous mes soins et l'expérience acquise au développement économique et artistique de notre capitale franc-comtoise.

JE TENDS LA MAIN A TOUS LES FRANÇAIS ET FRANÇAISES, EPRIS DE LIBERTE DECIDES A RELEVER NOTRE PAYS DANS LES TRADITIONS DEMOCRATIQUES ET REPUBLICAINES QUI MAINTIENDRONT LE RENOM DE LA FRANCE DANS LE MONDE.

A. JOUBERT

Conseiller Municipal de Besançon.
Conseiller Général du Doubs.
Député sortant - Questeur.

Remplaçant éventuel :

Docteur GOMET

Conseiller Municipal de Besançon.

VU : LES CANDIDATS.

IMPRIMERIE JACQUES & DEMONTROND - BESANÇON